

*tique* à Poros, mais elle disparut en 1832, par suite des dissensions intérieures du pays. Cet enseignement fut réorganisé grâce à M. Georges Rizari d'Épire. Celui-ci, pour agir selon ses désirs, et conformément aux dernières volontés de son frère, consacra sa fortune à la fondation en Grèce d'une grande école morale et religieuse, devant servir tant à la Grèce qu'à l'Épire, sa patrie. Avec l'approbation du gouvernement, l'école Rizari fut ouverte dans la capitale même du royaume.

Derrière le palais royal, sur un vaste et bel emplacement où l'on voit un jardin magnifique, on a ouvert en 1844 l'école de Rizari, qui, avec ses cinq classes, correspond à peu près à un gymnase, mais avec un programme plus large pour les autres leçons aussi bien que pour les cours religieux. Le fondateur indique dans son testament, en date de 1840, le but que cette école doit poursuivre. C'est, d'après l'article 72, de fournir aux jeunes gens sortis des écoles élémentaires, les moyens d'achever leur instruction, de manière à pouvoir devenir, au bout de cinq ans, capables d'exercer la sainte mission du sacerdoce.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes a la haute inspection de cette école, qui possède un Conseil général permanent composé de dix membres ; trois de ses membres constituent pour une période de trois ans le comité d'administration, qui propose au ministre la nomination du personnel enseignant et tout ce qui concerne la direction et l'amélioration des études.

En première ligne, l'école compte chaque année vingt boursiers, dont moitié pour la Grèce et moitié pour Zagori, district d'Épire et patrie de Rizari. Ils sont nourris et entretenus pour une période de cinq ans aux frais de l'établissement. Les boursiers de la Grèce sont obligés

